

LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCES NUMERIQUE

Le SNUDI-FO 13 appelle tous les personnels à ne pas mettre en œuvre l'application informatique LPC puisque le ministre lui même écrit que c'est « *facultatif pour la présente année scolaire* ».

Le SNUDI-FO 13 écrit au Directeur Académique au sujet de diverses pressions et de stages de circonscription auxquels tous les directeurs « sont priés d'assister », munis de leur clé OTP et des éléments nécessaires pour la saisie de divers résultats d'élèves dans le LPC Num.

Le ministre lui-même écrit pourtant le 7 mars, dans une note interne aux recteurs d'académie, « *l'utilisation de cette application est **facultative** pour la présente année scolaire...* ».

La circulaire de rentrée parue au Bulletin officiel n°13 du 29 mars 2012 précise son **caractère expérimental** dans le premier degré pour les écoles « candidates » : « *Le livret personnel de compétences (LPC) Déjà présent au collège, il se généralise progressivement à l'école à partir de la rentrée 2012. En parallèle, le livret scolaire numérique du 1er degré (LSN 1D) sera expérimenté par les écoles candidates* ».

Alors, pourquoi cette soudaine précipitation pour imposer cette application aujourd'hui, pour généraliser ces dispositifs ?

Pour la nouvelle évaluation des enseignants que l'actuel ministre veut imposer sur la base d'un entretien, sans la moindre visite en classe devant les élèves, **les évaluations avec saisie informatique systématique des résultats se multiplient.**

Comment ne pas s'attendre à être jugés sur la base des résultats de nos élèves, sur la quantité de compétences validées ou non, à tel moment de l'année ou du cycle, à travers le Livret Scolaire numérique annoncé, le Livret Personnel de Compétences numérique, GiBii, les évaluations Langues Vivantes, les évaluations de fin de cycle (CE1 et CM2), les évaluations CP et GS que l'Administration tente d'imposer ? !

Et c'est encore sur les directeurs que va peser une charge de travail supplémentaire, notamment lors des stages où ils vont devoir saisir les résultats des paliers 1 et 2 du LPC ! En ce troisième trimestre où ils sont déjà débordés de tâches !

L'inflation d'évaluations avec saisies informatiques obligatoires, maintenant ça suffit !

Non au LPC numérique que l'Administration veut imposer au pas de charge !

Non au fichage !

Respect de l'indépendance pédagogique et du libre choix des enseignants de leurs outils d'évaluation et de communication !

Le SNUDI-FO 13 invite tous les collègues à l'informer immédiatement de tout problème.